

Chemin de la Ribeyrone par le château de Masclat



Trace n° 93180077

Une randonnée proposée par segalard

Ce circuit aux paysages variés vous fera partager le cadre bucolique de la vallée de la Ribeyrone, la solitude boisée du Mal perdu et enfin l'architecture rurale du village authentique de Masclat avec son château et ses lavoirs.

Durée	2h 05	Difficulté	Facile
Distance	6,49 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	91 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	95 m	Commune	Masclat (46350)
Point haut	190 m		
Point bas	105 m		

Description

Parking à proximité du monument aux morts de Masclat.

(D/A) Démarrer au monument aux morts en direction du Sud. Au premier carrefour, tourner à gauche Rue de l'Église en direction de celle-ci et du château.

(1) *Superbe vue sur le château, l'église, le presbytère et le tilleul planté à la révolution.* Bifurquer à gauche sur la route qui descend au Moulinou. Elle offre une belle vue sur la vallée et le château dans le dos.

(2) Au virage à 90°, prendre le chemin en face qui longe le Ruisseau la Ribeyrone. Suivre le chemin puis le sentier qui traverse le ruisseau (attention par temps pluvieux). Longer les buis jusqu'à la voie ferrée et regagner la route à gauche. Suivre la route sous le pont et enchaîner virages en S

(3) Prendre le chemin à gauche dans la vallée du Tournefeuille : *jolie vue sur la vallée.*

(4) Après 500 m, un chemin remonte à gauche en passant sous la voie ferrée Paris-Toulouse. Après le pont, suivre le chemin qui remonte en laissant la voie ferrée dans le dos. Suivre ce chemin en forêt en ignorant deux départ sur la droite et arriver à la départementale D248.

(5) Au croisement, traverser **prudemment** et prendre la Route du Barracayre en face qui chemine dans ce quartier du village. Arriver à la Fontvieille, avec son lavoir caractéristique.

(6) Continuer la route en passant à côté d'une croix à droite.

(7) Tourner à gauche puis à droite pour rejoindre le monuments aux morts **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Monument aux morts**
| N 44.834054° / E 1.392192° - alt. 186 m - km 0
- 1 Château**
| N 44.834056° / E 1.393694° - alt. 189 m - km 0.16
- 2 Le Moulinou**
| N 44.839435° / E 1.400796° - alt. 124 m - km 1.14
- 3 Chemin à gauche**
| N 44.847266° / E 1.40454° - alt. 108 m - km 2.39
- 4 Chemin à gauche**
| N 44.850532° / E 1.401547° - alt. 109 m - km 2.83
- 5 D248**
| N 44.841056° / E 1.38408° - alt. 167 m - km 4.88
- 6 Lavoir La Fontvieille**
| N 44.835955° / E 1.3861° - alt. 156 m - km 5.82
- 7 Bifurcation à gauche**
| N 44.83497° / E 1.390843° - alt. 182 m - km 6.23
- D/A Monument aux morts**
N 44.834041° / E 1.392249° - alt. 186 m - km 6.49

Informations pratiques

À voir

[Château de Masclat, l'église.](#)

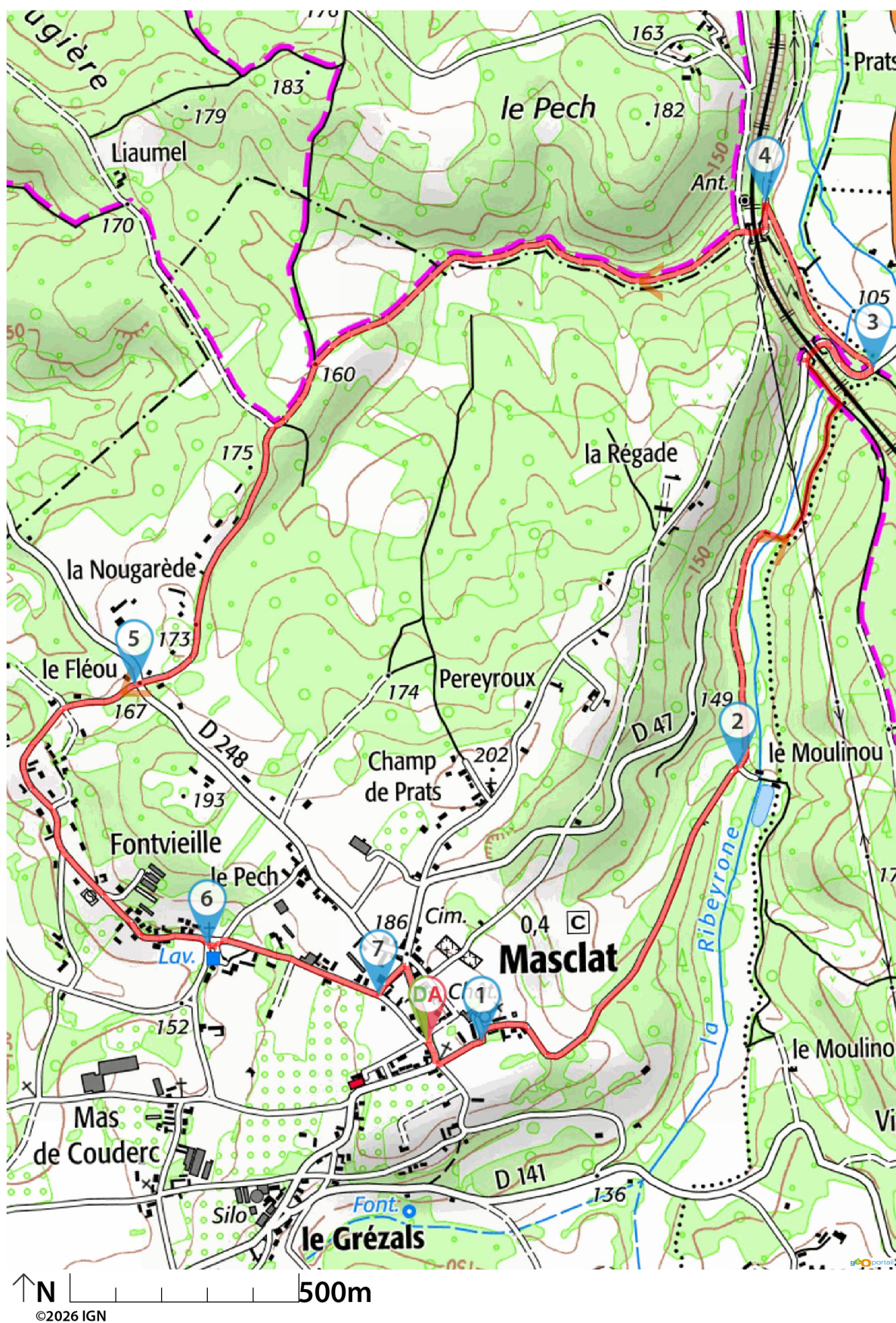
Le lavoir de la Fontvieille

La vallée de la "Ribeyrone"

Les ponts de la voie ferrée Paris Toulouse.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-93180077/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.